



Saint-André d'Argenteuil, le 21 novembre 2019

CONVOCATION À UNE SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE RELATIVEMENT AU TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE DANS LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité souhaite convoquer les citoyens à une séance d'information publique portant sur le traitement de l'eau potable, en lien notamment avec les avis d'ébullition en vigueur depuis le 25 octobre 2019. La séance permettra à la Municipalité, dans un premier temps, de transmettre différentes informations d'intérêt public aux citoyens de Saint-André-d'Argenteuil. La deuxième partie de la séance permettra d'échanger et de répondre aux questions des citoyens.

La séance portera notamment sur les éléments suivants :

- La situation actuelle du réseau d'eau potable dans la municipalité (notamment sur l'avis d'ébullition en vigueur);
- La réglementation à laquelle la municipalité est soumise en matière de traitement de l'eau potable;
- La présentation du portrait global du réseau d'aqueduc (état du réseau, historique des travaux, priorisation des réfections du réseau);
- Les mesures et travaux en cours et à venir, en lien avec le traitement de l'eau potable sur le territoire et en lien avec l'avis d'ébullition en vigueur.

Nous espérons vous voir en grand nombre :

**Jeudi 28 novembre 2019
À 19 h
Dans la salle du gymnase de l'école Saint-André**

Pour toutes demandes d'informations relatives à cette séance, veuillez communiquer avec Benoit Grimard au 450 537-3527, poste 2742.

Pour suivre les nouvelles concernant l'avis d'ébullition en cours, nous vous invitons à suivre la page Facebook de la Municipalité.